

**Stage DA3**

**2007-2008**

# Embellissement du centre-bourg de Crocq dans la Creuse.

Aménagement des espaces publics afin de dynamiser le village.



**Tuteur : Denis Martouzet**

**Roche Laura**

# Table des matières

Introduction.....	3
<b>Première partie : PRESENTATION DE CROCQ.....</b>	<b>4</b>
I.    Présentation de la commune .....	5
1.    Histoire.....	5
2.    Localisation géographique.....	6
3.    Paysage .....	6
4.    Crocq : chef-lieu de canton.....	7
II.   Une commune importante et bien intégrée dans la campagne environnante. ....	9
1.    Intercommunalité.....	9
2.    Equipements scolaires et de loisirs.....	9
3.    Commerces, services et associations.....	10
III.  Evolution démographique .....	11
IV.  Tourisme et résidences secondaires .....	12
<b>Deuxième partie : PERIMETRE D’ETUDE .....</b>	<b>14</b>
I.    Périmètre étudié .....	15
1.    La grande rue.....	15
2.    La place Joseph Cornudet des Chaumettes .....	16
3.    La place Georges Hubert.....	18
4.    La place du 19 mars 1962 .....	18
5.    Les halles.....	19
6.    La place de la chapelle et la chapelle .....	20
7.    La place de la mairie.....	20
II.   Un patrimoine architectural et historique à préserver et à mettre en valeur.....	22
<b>Troisième partie : LES PROBLEMES RELATIFS A CE LIEU.....</b>	<b>23</b>
I.    Une zone rurale peu attractive .....	24
1.    La situation géographique .....	24
2.    Diminution de la population .....	24
3.    Le logement.....	25
II.   Problèmes recensés.....	26
1.    Stationnement.....	26
2.    Circulation des véhicules.....	28

3. Circulation des piétons.....	30
4. Aménagement des espaces publics.....	30
5. Le manque d'esthétisme.....	32
<b>Quatrième partie : PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT .....</b>	<b>37</b>
I. Les enjeux.....	38
II. Orienter la circulation dans le village .....	38
III. Aménagement proposé.....	39
1. Créer une harmonie dans le village.....	39
2. Mettre le village en valeur.....	40
Conclusion .....	42
Remerciements .....	43
Bibliographie .....	44

## Introduction

La commune de Crocq en Creuse est une petite commune rurale logée dans le Massif Central dans une zone montagneuse. La nature y est préservée et une multitude de paysages s'offre à la vue au détour de chaque virage. La proximité des volcans d'Auvergne permet d'observer un panorama peu commun lorsque le temps est dégagé.

La Creuse est qualifiée « de pays vert et bleu » par ses habitants : cette terre est recouverte de forêts et de bocages, et on ne manque de trouver un étang ou un ruisseau au détour d'un chemin.

Crocq se situe dans la diagonale aride, dans une zone peu peuplée. En tant que chef-lieu de canton, le village a une importance non négligeable par rapport aux communes environnantes et se doit de montrer l'exemple dans la conservation d'une vie rurale riche et dynamique. Mais dans cette région elle ne fait pas exception : sa population diminue et les commerces ferment petit à petit. Pourtant la commune possède un patrimoine et une histoire riches qui attirent les touristes. La commune a besoin d'être mise en valeur et de révéler un peu plus son potentiel.

Le centre-bourg a un cachet incontestable du fait de sa disposition et du bâti ancien dont il est constitué. Mais rien n'a été fait pour accentuer la beauté qui réside dans les murs : les habitants semblent se contenter du fait qu'ils existent. Un embellissement du cœur du village pourrait montrer celui-ci sous un nouveau jour et peut-être le dynamiser un peu si les gens s'intéressent à l'endroit où ils vivent et prennent plaisir à y habiter.

Le rapport qui suit va se pencher sur les problèmes que rencontre la commune de Crocq à l'heure actuelle et va tenter d'apporter des pistes de solutions à quelques uns d'entre eux.

*Première partie :*  
***PRESENTATION DE CROCQ***

# I. Présentation de la commune

## 1. Histoire



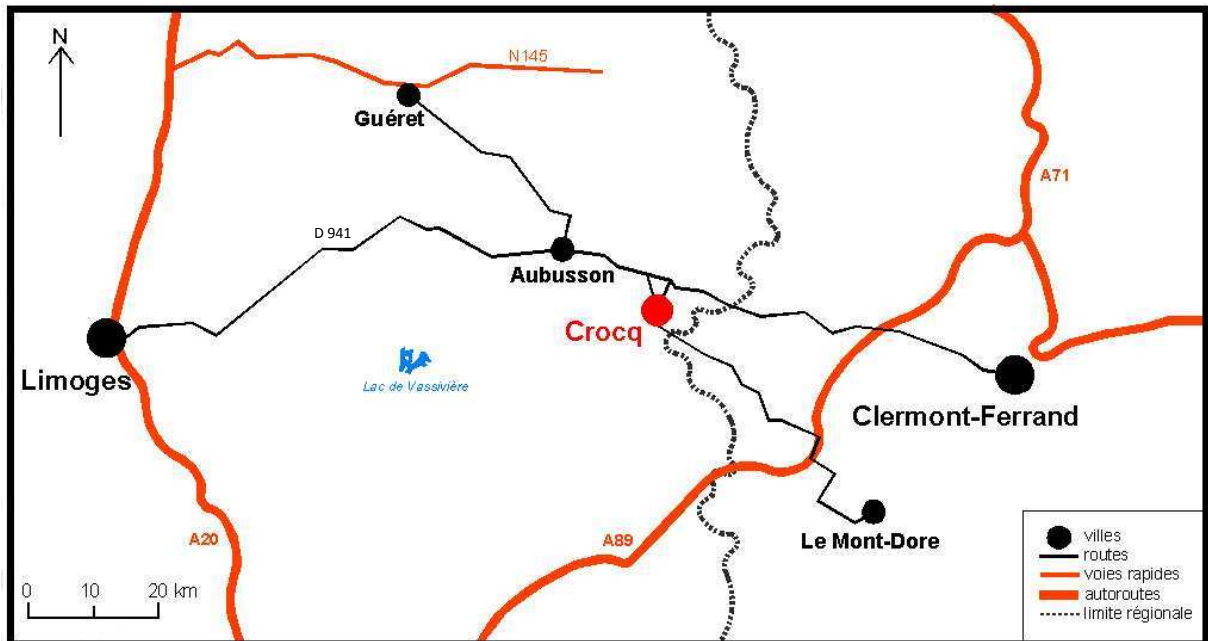
**Photo 1** : vue générale de Crocq au début du XX<sup>ème</sup> siècle

Le village aurait été fondé en 256 après J-C par un détachement d'Alamans, des envahisseurs germaniques, alors qu'ils étaient poursuivis lors de leur retraite après une défaite en Vendée. Ils s'installèrent sur une colline, lieu de défense stratégique, et leur chef Crocus donna son nom au village qui, au fil du temps se transforma en Crocq. Au Moyen-âge, le village se trouvait au nord de la colline et s'appelait Crouville. Des remparts l'entouraient, protégeant le château fort construit au XII<sup>ème</sup> siècle qui domine la colline. Le village ainsi que les remparts furent détruits pendant la guerre de Cent Ans en 1357. Ils furent reconstruits sur la partie sud de la colline en 1426. Les remparts ont aujourd'hui disparus, sauf en de rares endroits où ils sont encore visibles, et le nom des rues marque désormais l'ancien emplacement des portes qui permettaient d'entrer dans le village.



**Photo 2** : la Grande Rue au début du XX<sup>ème</sup> siècle

## 2. Localisation géographique



*Carte 1 : Crocq, une commune rurale au cœur du Massif Central.  
Auteur : Laura Roche*

La commune de Crocq, en Creuse et située dans zone rurale et peu peuplée, à forte dominante agricole. Elle est à égale distance de Clermont-Ferrand et de Guéret soit 65 km et environ une heure de voiture, et à seulement 20 km d'Aubusson. La commune est éloignée de seulement quelques kilomètres de la D 941 reliant Clermont-Ferrand à Aubusson et est située sur le trajet du Sancy, la station d'hiver la plus proche.

## 3. Paysage



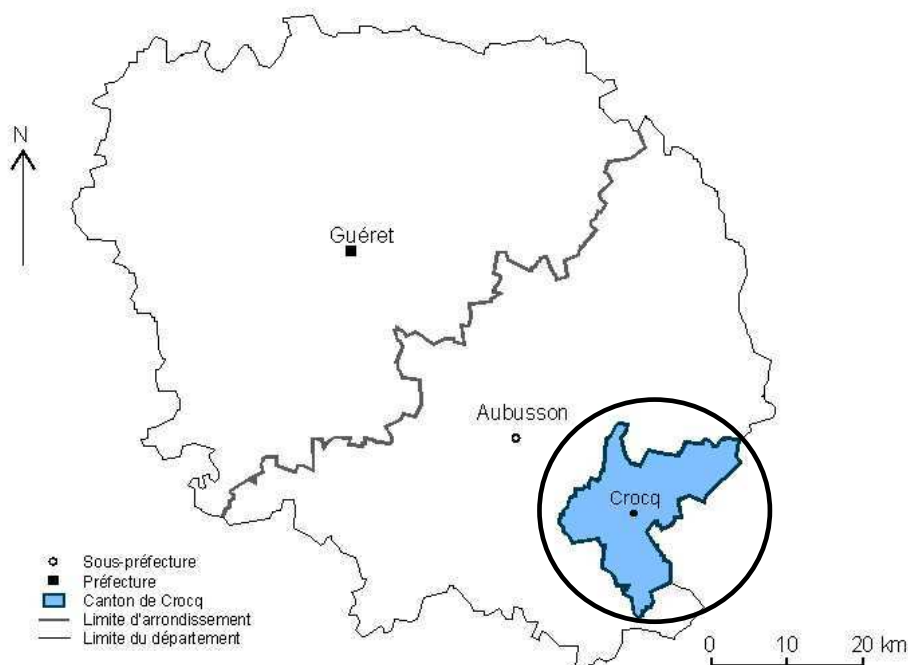
*Photo 3 : le paysage creusois vu depuis les tours de Crocq*

Crocq est en zone montagneuse, du moins pour le Massif Central, car le point culminant de la commune atteint 829 m et le point le plus bas et 640 m, le village se trouve à 770 m d'altitude. Cela représente un dénivelé important pour une superficie communale de seulement 14,16 km<sup>2</sup>. Le paysage du Sud Est Creusois est constitué de nombreuses collines, boisées pour la plupart avec, le plus au Sud du département, le début du plateau de Millevaches.

L'occupation des sols se répartit essentiellement entre la forêt et l'agriculture. L'agriculture locale est une agriculture extensive caractérisée essentiellement par de l'élevage bovin. Le maintien du cheptel dans les prés permet encore d'avoir un paysage de bocages. Certains agriculteurs cultivent des céréales, mais principalement afin de nourrir leur bétail.

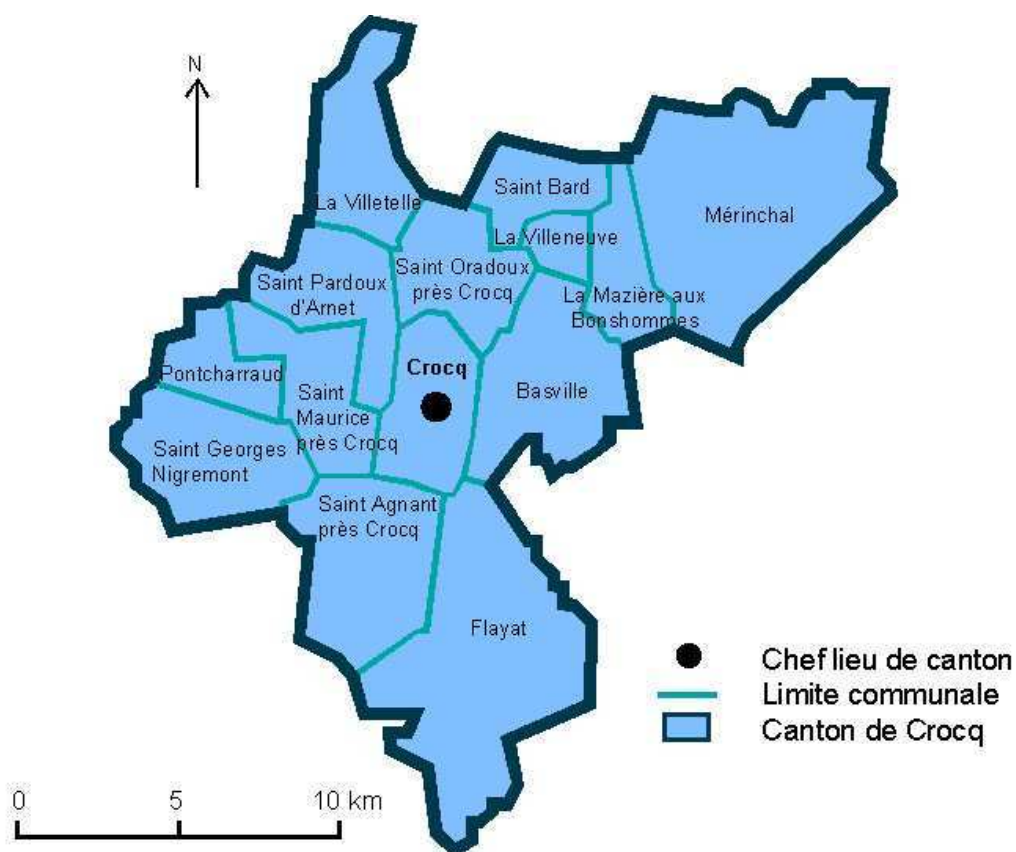
Le patrimoine naturel représente un véritable atout pour la commune d'un point de vue touristique. De nombreux chemins sont entretenus et balisés et permettent de faire des boucles et de varier les itinéraires au départ de Crocq. Les chemins ombragés traversent bocages et forêts, longent des étangs et des ruisseaux : la Creuse mérite bien son appellation de « pays vert et bleu ».

#### 4. Crocq : chef-lieu de canton.



**Carte 2 : le canton est en périphérie du département.**

*Auteur : Laura Roche*



**Carte 3** : découpage communal du canton, avec Crocq au centre.

Auteur : Laura Roche

Le canton de Crocq comprend 14 communes ayant une population totale de 3230 habitants pour une densité de 12 habitants/km<sup>2</sup>. On remarque que trois des treize autres communes du canton comportent Crocq dans leur nom, elles sont par ailleurs limitrophes de la commune. L'importance de Crocq au sein du canton peut s'expliquer par l'ancienneté de l'occupation du lieu.

La très grande majorité des commerces et services est répartie entre Crocq et Mérinchal, qui constituent donc des pôles d'attraction importants pour les populations environnantes, au moins en ce qui concerne les commerces de proximité.

## **II. Une commune importante et bien intégrée dans la campagne environnante.**

### **1. Intercommunalité**

Administrativement, Crocq est le chef-lieu de canton. Mais la commune fait également partie de la Communauté de Communes du Haut Pays Marchois qui regroupe treize des communes du canton excepté celle de la Villetelle qui n'en fait pas partie. Le siège de la communauté de communes se trouve par ailleurs dans les bâtiments de la mairie de Crocq. La communauté de communes fait partie du Pays Sud Creusois. Elle appartient au périmètre du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et en constitue sa limite nord-est.

### **2. Equipements scolaires et de loisirs**

Le village possède une école maternelle, une école primaire et le seul collège du canton, ce dernier regroupant environ 120 élèves des communes avoisinantes. Les trois établissements sont excentrés par rapport au centre bourg ce qui est un avantage pour le stationnement des cars scolaires. Un car scolaire fait la navette matin et soir entre Crocq et le lycée d'Aubusson, tout en desservant les villages situés sur son passage, afin d'offrir une alternative à l'internat auparavant inévitable pour les lycéens.

Une colonie de vacances est implantée à la sortie du village. Elle accueille des enfants de Pâques à Toussaint et permet, durant cette période, de faire travailler les commerçants locaux.

La commune possède de nombreux équipements de sport et de loisirs : terrain de football, terrain de basketball, terrains de tennis, gymnase, terrain de pétanque, jardin public équipé de jeux pour enfants. Ces équipements sont tous à proximité des écoles.

Dans le centre-bourg, la salle des fêtes est située au dessus des halles. Elle accueille une fois par mois le cinéma ambulant qui se maintient difficilement et plus généralement des événements relatifs à la vie d'un village rural tels que les lotos, les fêtes des écoles ou des bals.



*Photo 4 : l'école primaire est à proximité du stade*

### **3. Commerces, services et associations.**



*Photo 5 : Des commerces accessibles facilement depuis la grande rue. Ici le tabac-journaux et la pharmacie.*

Plus d'une dizaine de commerces sont présents dans le village : boulangerie, boucherie, supérette, pharmacie, tabac-journaux, auberge-restaurant, Crédit Agricole, coiffeur, deux fleuristes, un magasin de vêtements... Ces commerces, et notamment les premiers cités, sont vitaux pour les populations environnantes car beaucoup de villages n'ont désormais pas même de boulangerie et les commerçants du canton s'organisent en tournées pour que les personnes ne pouvant se déplacer aient accès à un commerce de proximité.

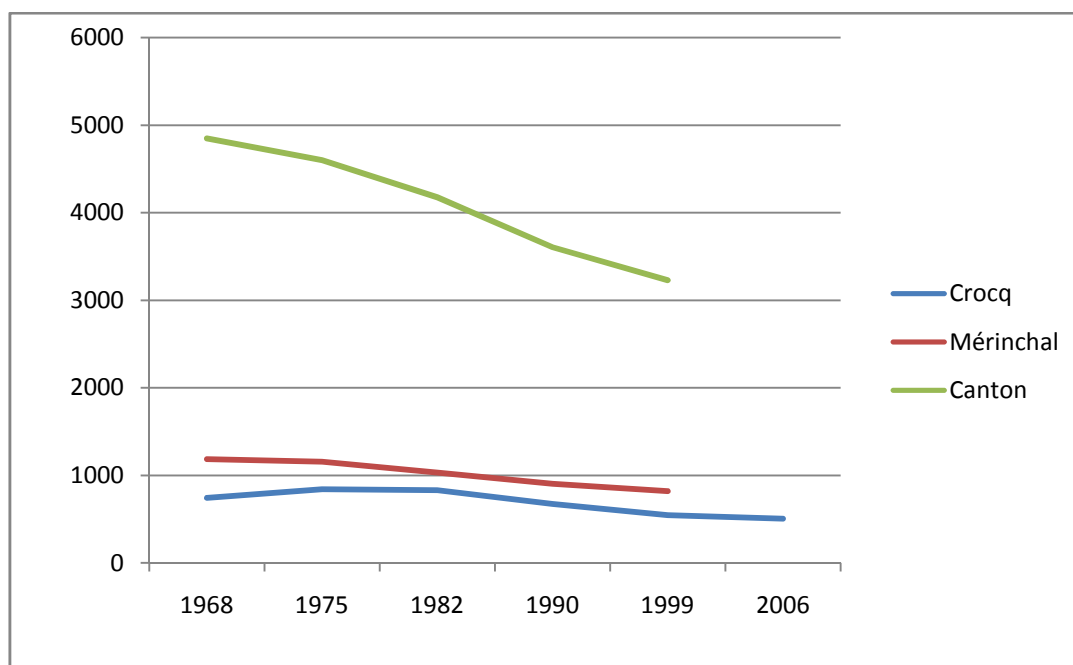
La présence d'un cabinet de médecins sur le village s'avère vitale, car le médecin le plus proche se trouve sinon à Mérinchal à 10 km de là.

Les services comprennent un bureau de poste qui est également un centre de tri du courrier et une gendarmerie.

Il existe plus d'une vingtaine d'associations sur la commune :

- Sportives : Amicale pongiste, Tennis club, Crocq tout terrain, etc...
- Culturelles : Office de tourisme intercommunal, Association de sauvegarde du vieux Crocq, Artémis, Paysage, etc...
- Autres : Amicale des Sapeur pompiers, Association des parents d'élèves, etc...

### **III. Evolution démographique**



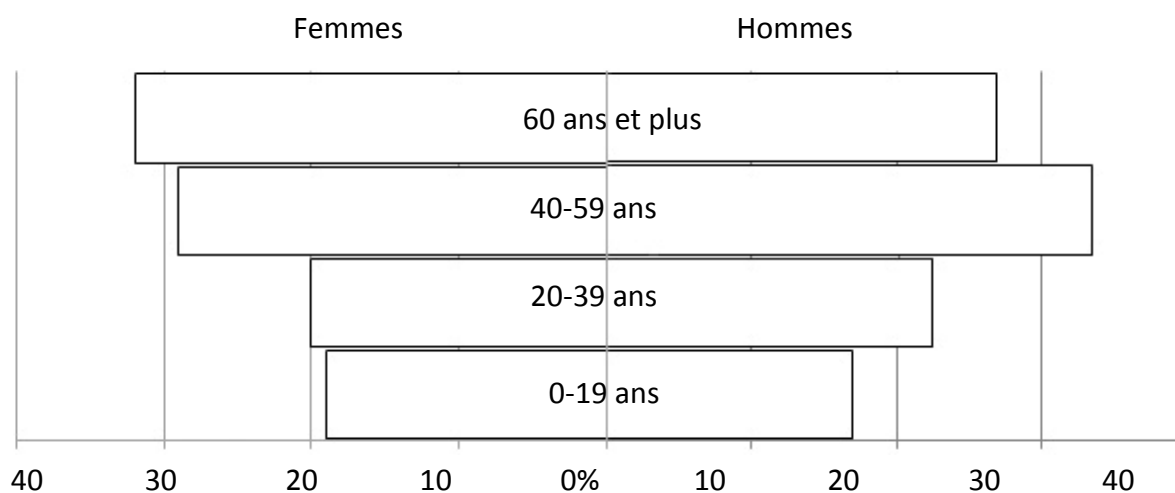
**Graphique 1 : diminution des populations en milieu rural.**

Source : données INSEE 2006

Auteur : Laura Roche

Le graphique compare l'évolution de la population du canton, de la commune de Crocq et de celle de Mérinchal. Mérinchal est la commune la plus peuplée du canton avec 821 habitants contre 546 pour Crocq en 1999. leurs populations cumulées représentent 42 % de la population totale du canton. Mérinchal a une forte population car, du fait de sa grande superficie (45,45 km<sup>2</sup>), elle comprend de nombreux hameaux.

On remarque que les populations représentées sont décroissantes depuis plusieurs décennies, excepté pour Crocq qui vit sa population augmenter de 1968 à 1982 notamment grâce à l'implantation d'une usine de pelleterie qui embaucha 250 personnes de 1963 à 1984. Aujourd'hui, la population diminue : le village a perdu 40 habitants entre 1999 et 2006. Elle vieillit : plus du tiers de la population communale a plus de 60 ans contre une moyenne de 22 % pour la France. Cela est amplifié par le départ des jeunes générations, le plus souvent pour les aires urbaines les plus proches à savoir Limoges et Clermont-Ferrand.



**Graphique 2 : pyramide des âges pour la commune**

Source : données INSEE 2006

Auteur : Laura Roche

#### **IV. Tourisme et résidences secondaires**

En 2006 la commune compte 16 % de résidences secondaires dont des maisons de famille. Leurs propriétaires les visitent principalement pendant les périodes de vacances scolaires, mais encore plus pendant les fêtes religieuses comme Pâques ou Toussaint. Ces personnes qui connaissent le patrimoine culturel creusois viennent chercher chez les commerçants et artisans locaux la qualité des produits du terroir.



**Photo 6 :** les tours de Crocq, vestiges d'un château fort



**Photo 7 :** l'église Notre-Dame de Crocq remplace l'ancienne église du XII<sup>ème</sup> siècle.

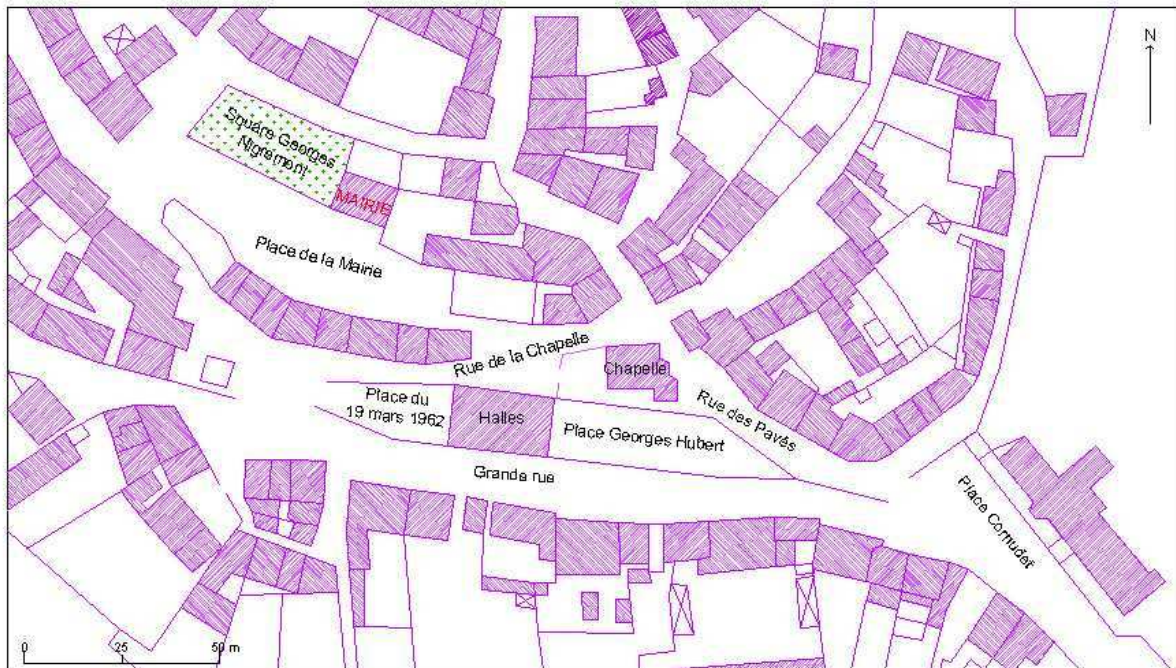
Les tours de Crocq voient défilier chaque année plus de 6000 personnes sur leur parvis. C'est la principale destination touristique du village, des panneaux publicitaires les signalant sur la D941. Les tours de Crocq sont aujourd'hui les seuls vestiges d'un château médiéval du XII<sup>ème</sup> siècle construit au sommet de la colline. Il fut en partie détruit sur ordre de Richelieu vers 1630 et seules les deux tours sud furent épargnées. Ces tours appartenaient à la famille Cornudet des Chaumettes et furent données à la commune en 1988, elles ont été rénovées depuis grâce à l'association de Sauvegarde du Vieux Crocq. L'une abrite des salles d'exposition et l'autre un escalier permettant d'accéder au sommet de la première où se trouve une table d'orientation. La vue est imprenable lorsque le temps est clair : on aperçoit en effet le Puy-de-Dôme et le Sancy à plus de 60 km de là. Ces tours sont éclairées la nuit par des spots lumineux présents au sol et sont de ce fait visibles à plusieurs kilomètres à la ronde.

Un écomusée situé à proximité des tours présente la culture locale, avec notamment une exposition de peaux et de nombreuses archives sur le village. Enfin au sommet du village et à l'est des tours se situe l'Eglise Notre-Dame de Crocq qui fut construite en 1845.

L'office de tourisme de Crocq présent en centre-bourg sous les halles peut orienter les touristes vers la chapelle classée du XII<sup>ème</sup> siècle ou les sentiers de randonnée menant au dolmen d'Urbe.

*Deuxième partie :*  
***PERIMETRE D'ETUDE***

## I. Périmètre étudié



**Carte 4** : périmètre d'étude dans le centre-bourg de Crocq

Source : cadastre du zonage de l'ancien POS

Auteur : Laura Roche

La zone étudiée se situe dans le centre-bourg actuel. Cet endroit n'était pas inclus dans les enceintes du château construites au XV<sup>ème</sup> siècle. On peut supposer que le centre du village s'est progressivement déplacé vers le bas de la colline, d'une part pour des raisons d'accessibilité, et d'autre part pour se rapprocher de la route principale qui traverse Crocq.

### 1. La grande rue

C'est la rue la plus empruntée du bourg, elle permet de le traverser et accueille la majorité des commerces. La grande rue est le lieu le plus bas du périmètre d'étude. C'est seulement depuis cette rue que l'on peut accéder au reste du village situé plus en hauteur sur la colline en empruntant la rue des Pavés, la rue du Champ de Foire ou celle de la Chapelle.



*Photo 8 : la grande rue est un lieu de passage majeur dans le village*

## **2. La place Joseph Cornudet des Chaumettes**

Nous l'appellerons place Cornudet pour le reste du dossier. La place Cornudet fait face à la boulangerie et au château appartenant aux descendants de la famille Cornudet. Elle est pourvue de places de stationnements délimitées par des marquages au sol. Cette place est un lieu de stationnement important dans le village car elle est située près des commerces.



**Photo 9 :** la place Cornudet accueille les clients des commerces

La place est pourvue de panneaux d'indications et de renseignements pour faciliter la découverte du village par les touristes.



**Photo 10 :** un panneau de présentation du village



**Photo 11 :** panneau indiquant les monuments historiques, l'office de tourisme, la mairie

### **3. La place Georges Hubert**

Cette place est utilisée pour le stationnement bien que celui-ci ne soit pas délimité. Cette place est un lieu de passage pour les piétons qui leur permet, via les halles de traverser le village sans repasser par la grande rue. Elle accueille le marché deux fois par mois et des événements occasionnels comme le vide grenier ou la fête du champignon. Cette place offre de belles perspectives avec d'un côté la vue plongeante sur la grande rue et de l'autre un mur de soutènement de la chapelle.



*Photo 12 : stationnement anarchique sur une place en impasse*

### **4. La place du 19 mars 1962**

Elle se situe de l'autre côté des halles, face au tabac-journaux et au Crédit Agricole. Elle est peu facile d'accès en voiture car son entrée est resserrée par rapport au reste du lieu. Une cabine téléphonique est cachée derrière un panneau d'indication identique à celui présent sur la place Cornudet.



**Photo 13** : la place est bien située dans le village

## 5. Les halles

Les halles sont séparées en cinq grandes parties : le passage pour les piétons reliant les deux places, l'office de tourisme, les toilettes de la salle des fêtes, l'ancien local des employés communaux et une partie ouverte sans utilisation spécifique dont les fenêtres ne sont pas fermées (*schéma 1 pages 35*). De part leur position centrale dans le bourg et leur visibilité depuis la grande rue, les halles constituent un lieu prépondérant dans la fonction d'accueil du public.



**Photo 14** : l'office de tourisme est situé au cœur du bourg



**Photo 15** : la salle des fêtes se trouve au-dessus des halles

## **6. La place de la chapelle et la chapelle**

La chapelle est un monument historique datant du XII<sup>ème</sup> siècle, elle était à l'origine située en dehors de l'enceinte médiévale. La chapelle est très visitée car elle abrite un triptyque du XVI<sup>ème</sup> siècle sur la vie de St-Eloi, patron des orfèvres. Elle a appartenu, comme les tours, à la famille Cornudet des Chaumettes qui en fit une crypte pour ses morts avant de revenir dans le domaine communal en 1988. Le parvis est relié à la place Georges Hubert par un escalier et par des accès piétonniers à la rue de la Chapelle et à la rue des Pavés.



*Photos 16 : un monument religieux datant du Moyen-âge*

## **7. La place de la mairie**

Anciennement le champ de foire, ce lieu est un peu en retrait par rapport à la grande rue : il est situé derrière les maisons longeant la rue de la chapelle. Cette place est la plus vaste du centre-bourg et elle est destinée au stationnement des véhicules. Cela concerne essentiellement les habitants de la place, mais aussi les employés de mairie. Sur l'autre partie de l'ancien Champ de Foire qui n'est pas occupée par la place se trouve un petit jardin public recouvert de pelouse et pourvu d'un banc public ombragé. On peut y observer une ancienne meule en pierre.



**Photo 17** : du stationnement de longue durée sur la place de la mairie.



**Photo 18** : le square Georges Nigremont, le seul espace vert du centre-bourg

L'accès à cette place est plus aisé depuis la rue du Champ de Foire, bien que la largeur de la voie soit seulement de 4 mètres, que depuis la rue de la Chapelle où l'espace pour circuler est inférieur à 3 mètres, de plus la présence d'un escalier rend encore plus difficile l'accès à la place depuis ce côté là.



**Photo 19** : accès par la rue du Champ de Foire, avec un emplacement réservé pour les convois de fonds (derrière le Crédit Agricole)



**Photo 20** : l'escalier en face de l'accès à la place depuis la rue de la Chapelle

## **II. Un patrimoine architectural et historique à préserver et à mettre en valeur.**

Crocq est marqué par l'histoire, notamment avec ses nombreux monuments tels que les tours ou la chapelle qui datent tous deux du XII<sup>ème</sup> siècle, ou encore l'Ecomusée qui se trouve dans les murs d'une maison du XVII<sup>ème</sup> siècle. L'histoire médiévale apparaît encore dans le nom de certaines rues, comme la rue du Chemin de Ronde. Dans le village, la plupart des maisons sont construites en pierre de taille (granite), tout comme les murs de soutènement et il existe encore de nombreux caniveaux en pavés anciens.



**Photo 21** : des constructions anciennes en pierre et des traces des anciennes rues pavées



**Photo 22** : la grande rue est bordée de maisons en pierre

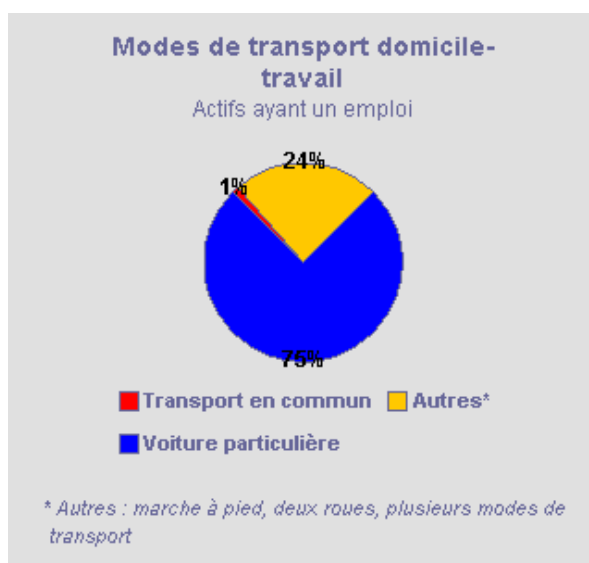
***Troisième partie :***  
***LES PROBLEMES RELATIFS***  
***A CE LIEU***

## I. Une zone rurale peu attractive

### 1. La situation géographique

Crocq est situé dans le Massif Central, une zone montagneuse avec un relief parfois peu conciliant : il n'est pas adapté à des cultures massives, mais plutôt à de l'élevage. Le climat est de type continental avec de la neige et des gelées l'hiver ce qui peut poser des problèmes pour se déplacer.

Mais le principal inconvénient de cet endroit est son éloignement par rapport aux principales aires urbaines, aux commerces de plus grandes échelles (supermarché, magasin de meubles, jardinerie,...) et à certains équipements culturels et sportifs. Aubusson est la ville la plus proche où l'on peut trouver un cinéma, une piscine, des supermarchés, des magasins diversifiés (décoration, vêtements...), un lycée, etc... Cet éloignement peut constituer un obstacle pour l'installation de nouveaux ménages sur la commune. De plus il est presque nécessaire de posséder un véhicule motorisé pour habiter dans le village et travailler, car il n'est desservi par aucun réseau de bus.



**Graphique 3** : les  $\frac{3}{4}$  des actifs de la commune utilisent leur voiture pour se rendre au travail  
Auteur : INSEE, recensement de 1999

La question de l'emploi se pose aussi. En effet pour que de nouveaux ménages viennent s'installer sur la commune, il faut que les deux conjoints puissent trouver du travail.

### 2. Diminution de la population

La commune se trouve actuellement dans un cercle vicieux qui accélère le décroissement de la population du village.



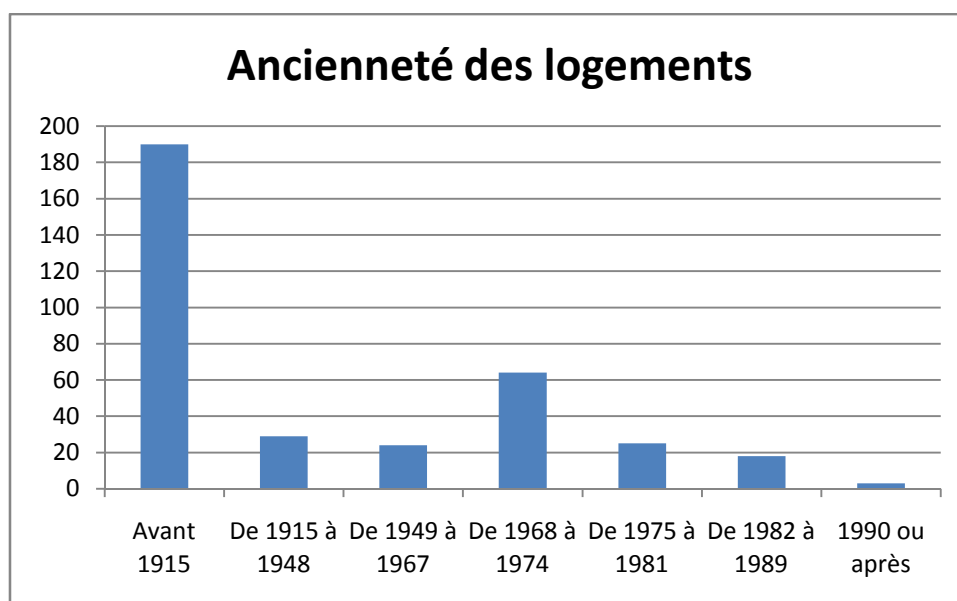
La commune a perdu 40 habitants entre 1999 et 2006 et plusieurs commerces : une supérette, une boucherie, la fromagerie et le bar ont fermé durant ce laps de temps.

L'objectif pour Crocq serait donc de maintenir les commerces et services existants pour le bénéfice des populations alentour. Cela ne pourrait que bénéficier au tourisme.

### 3. Le logement

D'autres facteurs entretiennent aussi la baisse de population : il n'y a pas de logements sociaux appartenant à la commune que celle-ci pourrait par exemple proposer à des ménages souhaitant s'installer dans le village pour y débiter une activité professionnelle, comme reprendre un commerce par exemple.

Les logements vacants sur la commune le sont bien souvent à cause leur ancienneté et de leur manque de confort. En 1999, un tiers des résidences principales n'a pas de chauffage central et 5,8 % n'ont ni douche ni baignoire.



**Graphique 4** : le parc immobilier sur la commune est très ancien

Source : données INSEE 1999

Auteur : Laura Roche

Entre 1999 et 2006, la commune a été dotée de 19 logements supplémentaires dont 2 résidences principales soit 2 nouveaux ménages et donc 17 logements vacants en plus d'après le recensement INSEE 2006. Les ménages ont délaissé les logements existants pour

construire leur propre logement. Les logements vacants sont pour la plupart de l'habitat vieillissant qui aurait besoin d'être rénové, en effet en 1999 ils représentaient déjà plus de 75 % des logements antérieurs à 1949. Plus de 60 % des résidences principales ont été achevées avant 1949.

Du fait du petit nombre de logements disponibles, il semble difficile pour de nouveaux ménages de s'installer. Puisque qu'il n'y pas de nouveaux habitants il n'y a pas de logements créés ou rénovés et donc rien n'est fait pour attirer une nouvelle population.

Le parc social est limité : 28 logements HLM gérés par une société HLM sont disponibles en périphérie du bourg. Deux logements de fonctions sont situés au-dessus de l'école maternelle et au Trésor Public.

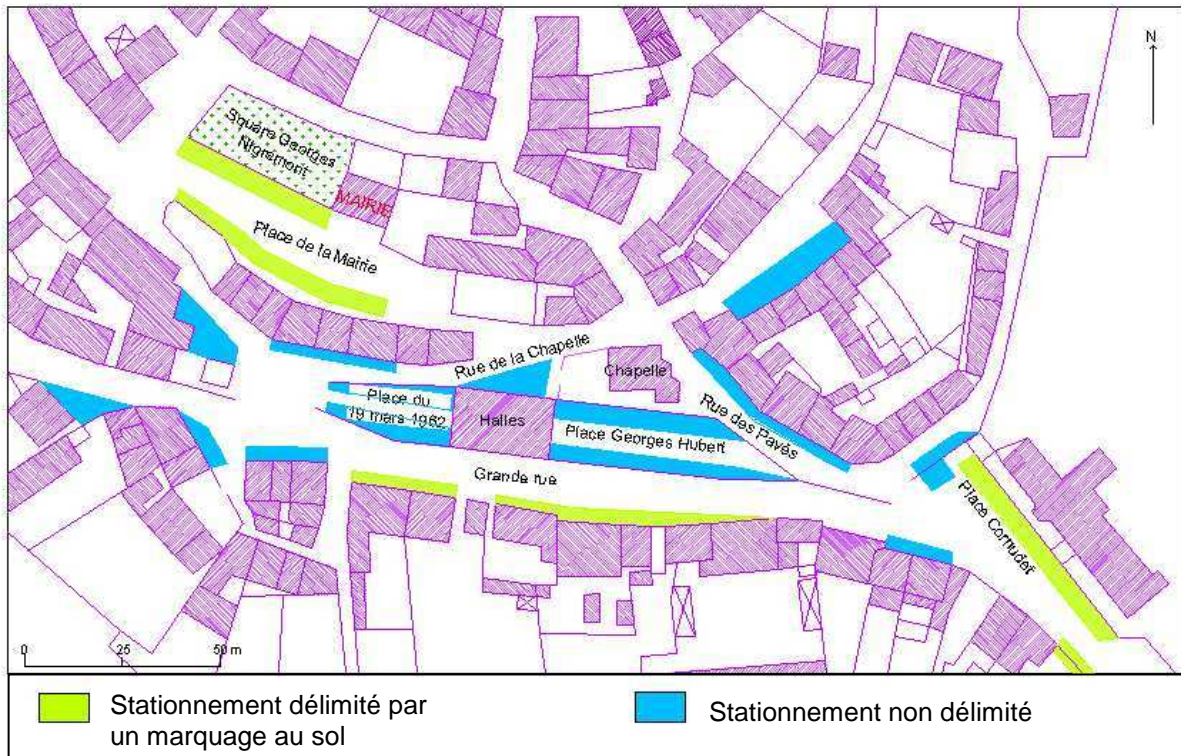


*Photo 23: les logements HLM de Crocq sont éloignés du village (derrière le stade)*

## **II. Problèmes recensés**

### **I. Stationnement**

Crocq est un village médiéval qui s'est agrandi dans sa partie basse. La disposition des rues, trop étroites ou trop pentues rend la circulation automobile parfois difficile. Des places de stationnement sont délimitées dans le bourg, notamment sur les places Cornudet et de la mairie, et le long de la grande rue. Les place Georges Hubert et du 19 mars sont livrées à un stationnement anarchique. Il faut toutefois remarquer qu'il y a peu d'espace disponible pour le stationnement dans le centre-bourg du fait de la géographie des lieux et de l'étroitesse de certaines rues.



**Carte 5** : peu d'endroits de stationnement sont délimités par un marquage au sol

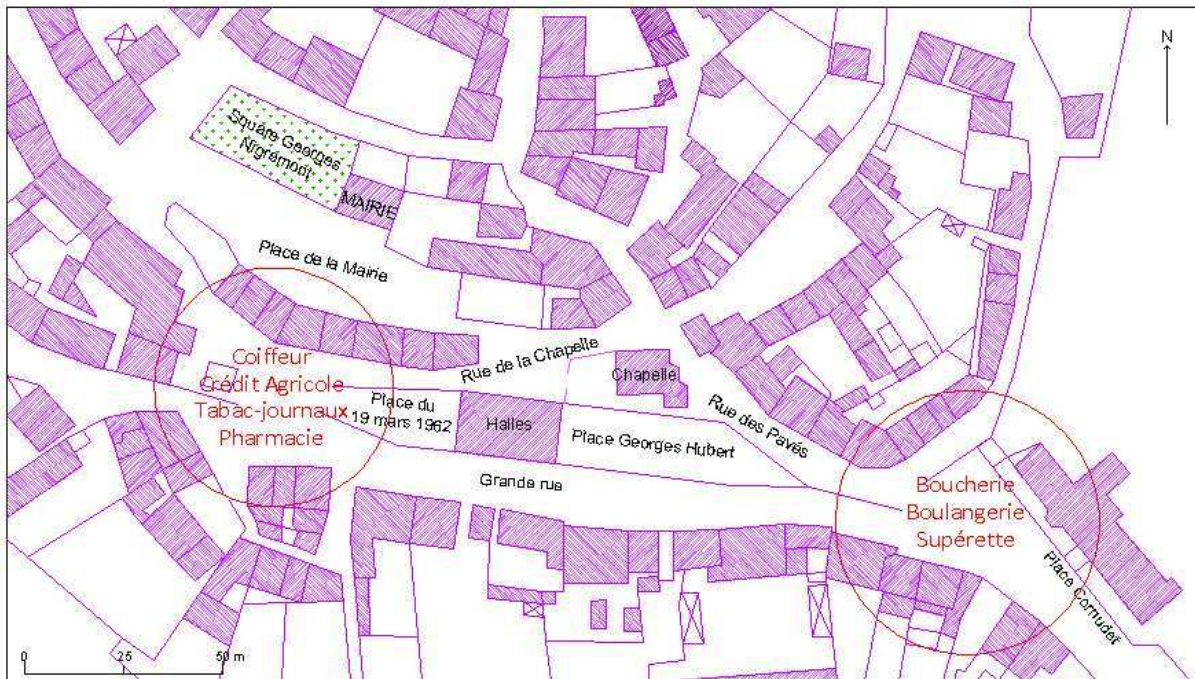
Source : carte de zonage de l'ancien POS

Auteur : Laura Roche



**Photo 24** : stationnement de courte durée mais gênant devant la boulangerie

## II. Circulation des véhicules



**Carte 6** : un pôle de commerces de chaque côté du centre-bourg

Source : carte de zonage de l'ancien POS

Auteur : Laura Roche

Les problèmes de circulation résultent en partie de la façon dont les habitants se déplacent. Il s'avère que les gens utilisent beaucoup leur voiture pour se déplacer, et ce à tout instant de la journée car bien souvent ils parcourent plusieurs kilomètres pour se rendre d'un endroit à un autre. La voiture est presque un réflexe et ils l'utilisent même pour parcourir des petites distances, alors qu'un citadin ne se poserait même pas la question de le faire autrement qu'à pied. Les clients des commerces se garent par exemple devant la boulangerie et ils reprennent leur voiture pour se rendre à la pharmacie. Seulement en allant acheter le pain, comme ils savent qu'ils ne resteront pas longtemps, ils ont plutôt tendance à stationner sur les trottoirs ou au milieu de la place Cornudet, car ils pensent ainsi gagner du temps en étant plus près des commerces et en faisant moins de manœuvres. Ces habitudes produisent un stationnement anarchique et gênant dans le village.



**Photo 25** : un bel exemple de stationnement gênant

La circulation dans la grande rue, qui est la voie la plus empruntée du village, est parfois difficile s'il y a des véhicules stationnés sur un des côtés. Par ailleurs il n'existe de pas de marquage au sol délimitant les voies.



**Photo 26**: les véhicules stationnés obligent les voitures à ralentir avant de se croiser

Voiture stationnée sur un emplacement non prévu à cet effet



Limite du stop sur la chaussée venant de droite

*Photo 27: le croisement délicat de deux véhicules agricoles dans la grande rue*

### **III. Circulation des piétons**

Ces trajets résultant d'habitudes et qui pourraient être évités compliquent non seulement la circulation automobile dans la grande rue mais aussi celle des piétons dans le bourg. Les automobilistes viennent essentiellement faire leurs courses. Ils se déplacent en voiture pour faire seulement quelques mètres, est donc veulent se garer le plus près possible des commerces : cela peut rendre l'accès difficile pour les piétons.

D'autres facteurs interviennent dans les choix de circulation des piétons. Par exemple une mère avec ses enfants préférera emprunter un chemin où il y a peu ou pas de circulation comme le passage sous les halles. Une personne âgée ou ayant des difficultés à se déplacer cherchera à éviter les dénivelés. Des touristes déambuleront dans le village et dans les petites rues qui mènent aux tours alors qu'une personne qui vient faire ses courses prendra le chemin le plus direct.

### **IV. Aménagement des espaces publics**

Les espaces publics à Crocq sont peu aménagés. Ils n'ont pas une fonction d'accueil du public. En effet rien n'existe qui puisse inciter les gens à s'attarder dans ce lieu. Les abords de l'office de tourisme ne permettent pas d'accueillir les touristes comme il le faut : un seul petit banc en pierre et pas de parking à vélo.



**Photo 28:** *un banc en pierre peu accueillant face à l'office de tourisme*

Le square Georges Nigremont n'est équipé que d'un seul banc public alors que c'est l'espace vert le plus proche du centre-bourg. De ce fait il n'invite guère à la détente. Il faut aller jusqu'au jardin public situé avant le stade, en sortie du village pour trouver un lieu agréable avec des bancs et des jeux pour enfants.



**Photo 29:** *le seul banc du square Georges Nigremont*

## **V. Le manque d'esthétisme**

### ***a) Revêtement au sol***

Le manque d'harmonie entre les différentes parties du périmètre d'étude est flagrant. Chaque endroit a été entretenu indépendamment des autres et selon les besoins du moment. De plus la volonté de conserver un patrimoine historique comme les anciens pavés n'a pas été couplée avec une rénovation à proprement parler, et cela donne une impression que l'entretien de la place n'est pas fini.



**Photo 30** : la place Georges Hubert vue depuis la chapelle

Il y a une quinzaine d'années, la rue des Pavés fut refaite avec des pavés de granit rose, l'arrière de la Chapelle est ainsi mis en valeur.



**Photo 31** : les pavés de granit font ressortir les murs de pierre

Cette photo montre bien la différence d'esthétisme entre les pavés et le bitume par rapport au cadre bâti.

Cependant le parvis de la chapelle n'a jamais été rénové et les pavés sont aujourd'hui mal assemblés et parfois manquants, du sable comble les trous. Les pavés désordonnés imposent de traverser la place avec précaution. Le revêtement de la place Georges Hubert et de celle du 19 mars présente de grandes similarités en dehors des zones goudronnées.



**Photo 32**: le parvis de la chapelle a subi l'épreuve du temps



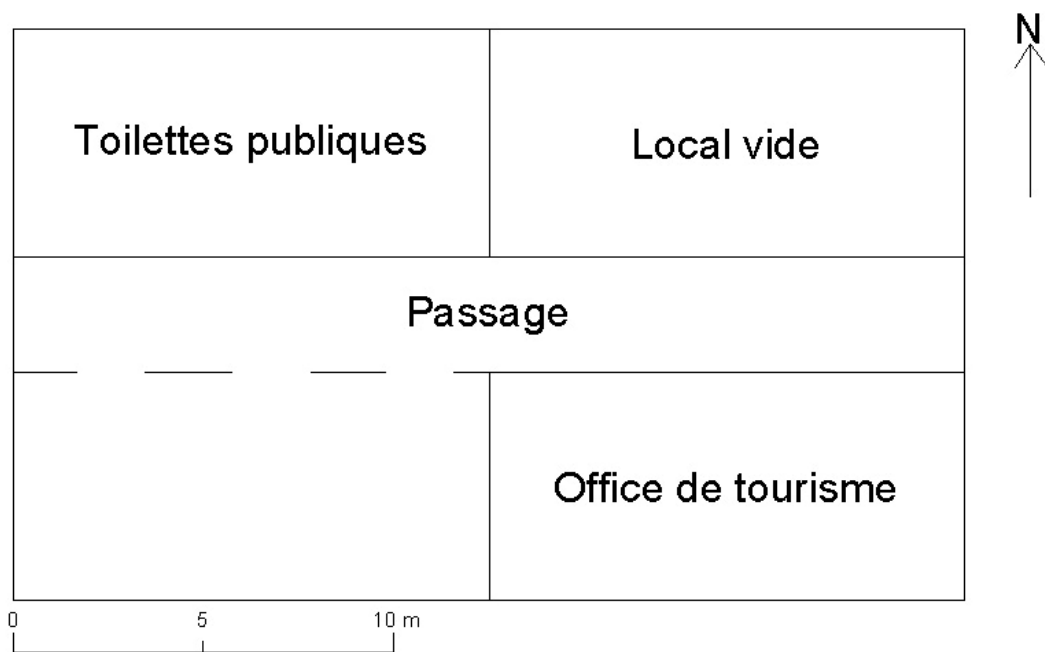
*Photo 33 : un mobilier public ancien et une voirie mal entretenue*

On note la présence de piliers et de fils électriques qui dénaturent le paysage. Les lignes ont été enfouies aux abords des tours mais pas ailleurs car l'enfouissement est une opération coûteuse.

### ***b) Les halles***

Les halles sont elles-mêmes un lieu disparate alors que c'est pourtant un bâtiment incontournable de par sa situation dans le village.

Le local vide était il y a encore quelques semaines occupé par le matériel des employés communaux. Aujourd'hui il n'a pas de vocation particulière. Les toilettes publiques ne sont pas ouvertes en permanence par mesure de sécurité car ce sont en fait celles de la salle des fêtes, et les deux communiquent par un escalier. L'office de tourisme a pris place dans un local clair et agréable. Le dernier quart est pour l'instant inutilisé, et seulement une partie des voutes sont vitrées. Ce bâtiment abrite la salle des fêtes et l'office de tourisme : il a vocation à l'accueil du public.



**Schéma 1** : répartition de l'espace des halles  
Auteur : Laura Roche



**Photo 34** : l'office du tourisme est entièrement vitré



**Photo 35** : une partie des halles semble laissée à l'abandon

### *c) Le fleurissement du lieu*

Comme cela a déjà été dit, le centre-bourg est un endroit très minéral. Seul le square Georges Nigremont et les arbres plantés sur les places apportent de la verdure. Cela peut paraître paradoxal pour un village situé au cœur de la nature mais s'explique par le fait que Crocq est à l'origine un village médiéval contenu dans une enceinte.

L'été, le mur de soutien fermant la Grande Rue sur sa partie nord est fleuri. Des jardinières en pierre sont laissées de façon permanente sur les places. Même pour le mobilier urbain l'harmonie est loin d'être atteinte.



**Photo 36** : un ancien bac en granit face à l'office de tourisme



**Photo 37** : un bac en ciment avec un support rouillé devant la chapelle

***Quatrième partie :***  
***PROPOSITIONS***  
***D'AMENAGEMENT***

## **I. Les enjeux**

Crocq est aujourd'hui une commune en perte de vitesse : sa population diminue, les commerces ferment et si cela continue ainsi les services seront également menacés. Seulement elle occupe un rôle important vis-à-vis d'autres communes encore plus en difficulté dans le canton. Le maintien des activités du village ne concerne donc pas uniquement ses quelques 500 âmes mais bien les 3200 habitants du canton.

Le village doit renforcer son attractivité afin d'attirer de nouveaux habitants, ou au moins de garder ceux qu'elle a. Il faut également que l'économie locale et la vie de village se maintiennent, et ce dans l'intérêt des populations locales. Effectivement le commerce de proximité ainsi que les services sont vitaux pour les personnes âgées n'ayant pas la possibilité de se déplacer.

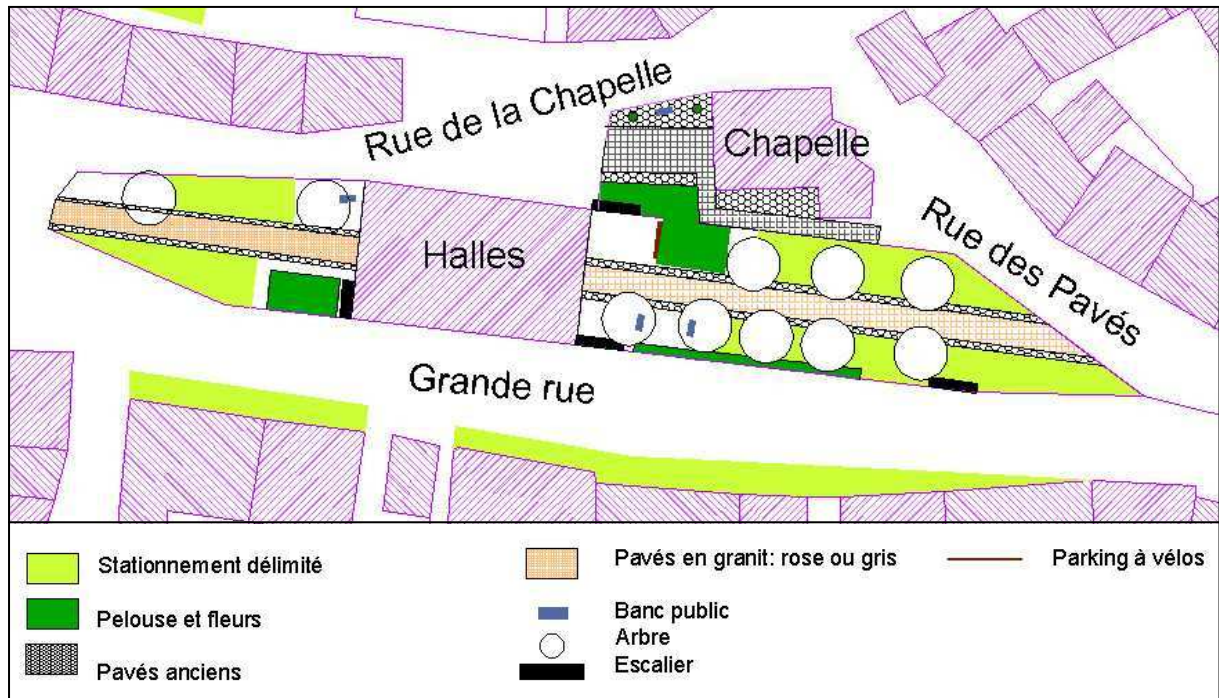
L'objectif d'un réaménagement et d'un embellissement du centre-bourg est d'attirer les populations locales comme celle de passage pour qu'elles fassent vivre commerces et associations afin de freiner la régression du village à défaut d'inverser la tendance.

## **II. Orienter la circulation dans le village**

Il serait préférable de réduire le trafic dans la Grand Rue du fait qu'elle est peu praticable : il faut que les gens se déplacent le moins possible en voiture dans le village. Une fois leur voiture garée d'un côté du village, il faut favoriser un déplacement pédestre pour se rendre aux autres commerces, d'autant plus que la distance est réellement courte (voir carte 6). Cependant les populations rurales ont recours systématiquement à la voiture pour se déplacer, et même dans un petit village la plupart des automobilistes peuvent par habitude prendre leur voiture pour parcourir seulement quelques dizaines de mètres. Or changer des comportements ancrés dans les habitudes quotidiennes d'une population n'est pas forcément chose facile. Un aménagement peut ne pas suffire si la population n'y met pas du sien.

Pour cela je suggère de rendre le chemin qui relie la place Georges Hubert et celle du 19 mars plus agréable pour les piétons afin de les inciter à suivre ce chemin préférablement à tout autre. Si les usagers sont incités à se déplacer à pied, leur temps de stationnement à une même place augmente puisqu'ils ne déplacent plus leur voiture sans arrêt. On peut alors s'attendre à ce qu'ils fassent plus attention à la façon dont ils gèrent leur véhicule et ainsi le nombre de stationnements gênants diminue. Cependant les emplacements où le stationnement est autorisé et délimité ne sont pas assez nombreux pour les jours de grande affluence. Il faut donc accepter qu'il y ait parfois du stationnement anarchique dans le bourg, si celui est moins fréquent qu'il ne l'est aujourd'hui.

### III. Aménagement proposé



**Carte 7** : un aménagement proposé pour la place Georges Hubert et celle du 19 mars

Source : carte de zonage de l'ancien POS

Auteur : Laura Roche

#### 1. Créer une harmonie dans le village

Pour créer un semblant d'unité, on utilise des matériaux déjà présents dans le village comme les pavés de granit rose qui recouvrent la rue des Pavés. Ces pavés seront utilisés pour recouvrir le passage qui traverse les places. Des pavés en granit, mais cette fois-ci de couleur grise recouvriront le chemin d'accès à la chapelle afin de trancher avec le granit rose de la rue et de la place.



**Photo 38** : un pavé de granit rose



**Photo 39** : un pavage de granit gris en arceaux

Les arbres n'ont pas besoin d'être arrachés car il est possible de faire du stationnement entre leurs emplacements. Afin d'éviter l'anarchie, le stationnement est délimité au sol. Cela est fait non pas avec des bandes blanches mais avec une ligne de pavés roses pour les places Georges Hubert et du 19 mai. On peut suggérer de faire de même sur la place Cornudet et celle de la mairie mais avec des pavés gris afin de rappeler ce qui a été fait ailleurs.

Les bancs publics en pierre déjà existants doivent être remis à neuf : on peut éventuellement les surélever et les remettre d'équerre. Pour les bancs supplémentaires, des bancs en bois viendraient apporter un matériau peu présent dans le village mais qui se marie bien avec la pierre.



**Photo 40**



Un support à vélos est installé sur la place Georges Hubert, juste à côté de l'office de tourisme. L'endroit est idéal car les voitures ne viennent plus jusque là.

**Photo 41**

## **2. Mettre le village en valeur**

Le pavage d'une partie des places va mettre en valeur les bâtiments en pierre. La légende de la carte 7 indique des pavés anciens : certains d'entre eux peuvent être refaits, réassemblés afin de préserver un patrimoine historique. Cela a déjà été fait dans la rue des Pavés.



**Photo 42** : un pavage en granit rose récent et un caniveau en pavés anciens

Des parterres de verdure apparaissent dans le centre-bourg : ils consistent en un carré de pelouse bordé de fleurs. L'apparence est simple et l'entretien facile, mais cela permet de contraster avec le granit et d'adoucir un peu l'ambiance.

Afin d'apporter un peu de clarté, le revêtement des places de stationnement sera une chape sableuse semi-lisse beige clair.



**Photo 43** : un revêtement à la fois clair et résistant

## Conclusion

La commune de Crocq, bien qu'offrant un cadre de vie incomparable et étant bien équipée vu sa petite taille, doit néanmoins composer avec son éloignement par rapport à des entités urbaines plus conséquentes. Les jeunes générations ont bien souvent des difficultés à rester ou à revenir puisqu'elles doivent nécessairement s'exiler à un moment ou à un autre, que ce soit pour poursuivre des études ou trouver un emploi.

Certes des aménagements dans le bourg peuvent redynamiser le bourg, mais cela à une petite échelle et sur du court terme. Les problèmes causant cette désaffection pour les campagnes se situe à un autre niveau l'action doit être menée à l'échelon intercommunal voire départemental. Crocq est enclavé : la commune n'est pas située sur l'axe routier majeur qu'est la D941 mais à quelques kilomètres de là. Les accès au train ou aux autoroutes sont à plusieurs dizaines de kilomètres du village. Si le contexte général ne change pas le village va continuer à rétrécir, plus ou moins vite selon les actions entreprises.

Toutefois si, grâce à de petits aménagements, le village pouvait prendre un nouveau départ peut-être arriverait-il à se retrouver dans une situation favorable.

## Remerciements

Je tiens à remercier les personnes que j'ai rencontrées au cours de la réalisation de ce projet et qui m'ont accordé de leur temps, qui ont bien voulu partager leurs connaissances sur la commune et me fournir les informations qui m'étaient nécessaires :

Monsieur Jacques Longchambon, maire de Crocq

Monsieur Pierre Persignat, maire de Crocq de 2001 à 2008

Madame Marie-Claude Mathieu, vice-présidente de la communauté de communes du Haut Pays Marchois

Madame Josianne Arvis, secrétaire de mairie

Madame Brigitte Allochon

Mon tuteur : Denis Martouzet

# Bibliographie

## Ouvrages :

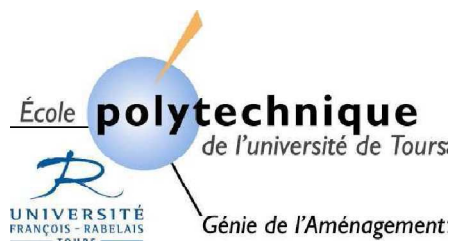
TARDIEU A., BOYER A. – *Auzances, Crocq et leurs Environs* – Editions Lorissee, 2004 – 208 pages – collection Mvfv

## Sites internet :

- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- [www.ign.fr](http://www.ign.fr)
- [www.pnr-millevalches.fr](http://www.pnr-millevalches.fr)
- [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr)

## Auteur des photographies : Laura Roche sauf

- photos 1 et 2 : cartes postales anciennes
- photos 38, 39, 43 : [www.produits-btp.batiproduits.com](http://www.produits-btp.batiproduits.com)
- photos 40 et 41 : [www.amevia.com](http://www.amevia.com)



Ecole Polytechnique Universitaire  
Département Génie de l'Aménagement  
35 allée Ferdinand de Lesseps  
BP 30553  
37205 TOURS cedex 3

**Tuteur: Denis Martouzet**

**Roche Laura**

**Stage DA3**

**2007-2008**

### **Résumé:**

Le village de Crocq connaît des problèmes pour rester dynamique : la population diminue et vieillit, des commerces ferment. C'est pourtant le chef-lieu d'un canton de 3000 habitants et la deuxième commune la plus peuplée du canton. Ce dossier s'intéresse aux raisons de ce recul, et aussi à la difficulté de mettre en valeur un village possédant un patrimoine historique et culturel riche de plusieurs siècles.

### **Mots-clés:**

Crocq, Creuse, Limousin, 23